L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 28 MARS 1877. 50me Année.

DUPOUR & LIBET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 28 MARS.

SPECTACLES.

Mercredi, 28 Mars 1877.

ACADEMIE.—A midi et le soir, Plenty of Money.

Une adresse de S. B. Packard.

Sous forme d'adresse aux citoyens de la Louisiane, S. B. Packard a réédité dans le Times d'hier quelques-uns des articles les plus venimeux du *Republican*. Nous ne ferons pas à cet odieux factum l'honneur d'une réfutation détaillée. Le triste personnage qui a été l'âme damnée de l'usurpation Kellogg, l'inspirateur de l'ordre de minuit, qui est l'incarnation de tous les attentats commis contre les droits et les libertés de la Louisiane, qui devrait être assis sur les bancs de la cour criminelle côte à côte avec les auteurs des falsifications, des fraudes et des faux commis dans le dépouillement des votes du 7 novembre dernier, ose reprocher à la Législature légale d'avoir déclaré Nicholls élu sans avoir eu les documents électoraux, et de s'être assemblée ailleurs que dans la maison d'Etat, quand ces deux circonstances sont dues à la conspiration ourdie entre Packard lui-même et Kellogg.

Comme il sied à ce valeur d'élection de faire allusion aux habitudes mexicaines! Il passe sous silence le fait que le gouverneur Nicholls a été élu par une majorité de plus de huit mille voix.

Mais où M. Packard dépasse les bornes permises, c'est quand il menace de faire appel à ses soutiens de couleur et de leur faire quitter la charrue. Si cette menace n'était pas si ridicule, elle mériterait d'attirer l'attention du grand juri. Les travailleurs noirs ne quitteront pas plus la charrue pour soutenir M. Packard, que la classe nombreuse, de conservateurs qu'il dit opprimée, ne s'empressera de lui donner son concours.

L'anarchie à la Nouvelle-Orléans n'existe qu'entre les quatre murs où la volonté de M. Packard remplace la Constitution et la loi.

L'adresse de M. Packard est tout autant une offense au bon sens qu'une insulte et un défi au peuple de la Louisiane, auquel M. Packard voudrait, avec l'aide des baïonnettes fédérales, imposer un gouvernement usurpateur, basé sur la fraude, le faux et le parjure.

LA POLITIQUE DE M. HAYES.

On lit dans le *Herald*:

En quoi la politique sudiste de Hayes diffère-t-elle de celle de Grant?

Il est assez humiliant d'avoir à poser cette question après notre vigoureuse et chaude approbation de la politique sudiste du nouveau président, sur la foi de ses déclarations. Mais ce sont les actes, non les mots, l'exécution, non les simples promesses, qui doivent guider notre jugement de la conduite d'un fonctionnaire public, quand il a eu le temps de traduire ses bonnes paroles et ses belles promesses en actes et en exécution. Nous ne désespérons pas encore du président Hayes; et s'il se trouve qu'il parvienne à accomplir par une voie détournée ce que nous aurions préféré le voir faire directement, nous ne lui marchanderons pas une juste mesure d'éloges. Mais le temps est passé de le juger par ses paroles. Nous attendons ses actes et nous suspendons notre jugement. Il aurait tort de dédaigner notre opinion et notre avis. Nos colonnes visent à exprimer, et réussissent plus ou moins à exprimer l'opinion moyenne du pays. Nous sommes à l'abri de toute tentation de nous livrer aux invectives haineuses, captieuses, de la presse de l'opposition, et nous n'avons aucun motif de nous mêler au carillon adulateur des organes de l'administration.

Nous pensons avoir quelque habileté à apprécier et interpréter le courant du sentiment public, à suivre ses changements, à juger jusqu'à quel point il repose sur des raisons de nature à assurer sa stabilité. Nous disons au président, avec la franchise d'une amitié honnête, que le premier souffle de popularité qui a accompagné son avènement au pouvoir sera aussi passager que la nuée ou que la rosée du matin, s'il trompe les espérances nées des admirables promesses et déclarations de son adresse d'inauguration. Ce grand courant de popularité, "ces honneurs éclatants accumulés sur lui" sont un tribut du pays qui veut ardemment le repos, à la sincérité supposée de ses déclarations. Le peuple a compris qu'il voulait dire que sa politique sudiste ferait contraste avec celle de son prédécesseur, et la joie du changement attendu a soulevé comme un vent favorable pour le transporter dans son voyage projeté. Mais si le peuple voit qu'après tout il ne fait rien que ce qu'aurait fait le président Grant s'il fut resté au pouvoir, tous les applaudissements flatteurs et toutes les marques d'encouragement qui ont salué le nouveau président feront place à un sentiment de profond découragement.

A en juger par les mesures prises et non par les simples promesses, que fait le président Hayes qui ne fût également envisagé par le président Grant? Il maintient le statu quo, exactement comme Grant maintenait le statu quo. Il le fait avec des semblants de répugnance, mais les semblants de regrets et de répugnance ne manquaient jamais de la part de Grant. Il est même pire que Grant sous un rapport, car Grant, avant de quitter la place, a dit que les gouvernements d'Etat qui ne pouvaient se soutenir eux-mêmes devraient être abandonnés, et qu'il ne laissait les troupes à la Nouvelle-Orléans et à Columbia que pour ne pas embarrasser son successeur en lui enlevant l'honneur de sa politique en le prévenant. Pourquoi le président Hayes hésite-t-il là où le président Grant était prêt à agir? Si Grant était resté en place, il aurait retiré les troupes avant aujourd'hui, car il n'était pas homme à reculer devant l'accomplissement d'une mesure une fois qu'il l'avait résolue dans son esprit. Qu'avons-nous donc gagné au changement? Jusqu'à présent rien. Notre marche est guidée par la loi, non par la voix et notre loi correspond exactement à la description qu'elle est "la substance de choses espérées et la preuve de choses invisibles." Donnez-nous quelque preuve palpable qu'il y a un changement dans la politique du Sud et que nos réjouissances exubérantes n'ont pas été vaines.

L'ALCAZAR.—La réouverture de l'Alcazar qui est fermé pendant la semaine sainte, aura lieu samedi, 31 mars. La direction fait effectuer de grandes améliorations dans les installations.

Le Lundi de Pâques, il y aura une grande matinée au bénéfice des Hospices; nous sollicitons le concours de toutes les personnes charitables pour rendre cette matinée aussi fructueuse que possible.

Le gros lot est de
$50,000
Dans le prochain tirage extra
$50,000
De la Loterie de la Louisiane
$50,000
Qui aura lieu mardi, 3 avril,
Avec un dollar
On achète un billet
Avec un dollar.

—Nous appelons l'attention des expéditeurs de la ville et de la campagne sur le bateau à vapeur l'Eva, commandé par Mr Louis Ranson, si avantageusement connu de tout le monde. Ce paquebot fait trois voyages réguliers par semaine, partant de la Nouvelle-Orléans tous les lundis, mercredis et samedis matin à 10 heures, allant jusqu'à l'Habitation Bon Travail, paroisse Ascension. Les expéditeurs qui ont des prises d'assurance peuvent envoyer en toute confiance leurs marchandises à bord de l'Eva, le capitaine Ranson étant porteur d'une police d'assurance de la compagnie du Commercial Insurance.

—On lit dans le Procureur de Pâtisson: "Lundi matin, le sonneur de l'église de la Grande se rendit derrière la sacristie, il y versa un litre de pétrole sur la tête et y mit le feu. Il est mort brûlé vif.

"Le lendemain matin, une femme demeurant rue Sesquet, [illegible] sur le [illegible] de son lit une bouteille de pétrole. Cela fait, elle l'enflamma. On la retrouva carbonisée."

—De Paris, [illegible]

Une autre explication de la conduite du Président.—Les délais mis à la solution de la question gouvernementale, dans la Louisiane et la Caroline du Sud, peuvent s'expliquer par le désir de M. Hayes et de ses conseillers d'obtenir l'élection d'un sénateur républicain, mais ils peuvent encore être motivés par le pensée d'obtenir que les représentants de ces Etats consentent à seconder les républicains pour élire M. Foster, ou autre ami de M. Hayes, Orateur de la Chambre, à la session extraordinaire qui doit être convoquée prochainement.

Nos représentants ont télégraphié qu'ils n'avaient pas fait de marché. Cela était vrai sans doute, mais un manque de [illegible] avoir atteint leur but, en leur tenant la dragée haute et en leur dit "rien de fait." Telle parait être la philosophie de la situation. Peut-être a-t-on eu tort de ne pas brusquer une solution, de façon qu'il n'y eût plus à revenir sur le fait accompli.

La dépêche au général Augur.—La dépêche adressée au général Augur par le secrétaire de la guerre, ne demande pas, comme un journal l'a dit, à connaître les violations mais les changements apportés au statu quo, depuis l'ordre de Grant qui a consacré l'obligation de respecter le statu quo. Elle n'indique nullement l'intention, de la part de l'administration de se mêler de ce qui a été fait, mais simplement le désir de connaître exactement la condition actuelle des deux gouvernements rivaux, ce qui est bien différent. M. Hayes veut savoir quel est celui des deux gouvernements qui exerce réellement le pouvoir et qui a l'appui de la population. Le doute à cet égard n'est guère possible.

Compagnie américaine du télégraphe urbain.—Nous prenons plaisir à signaler aux hommes d'affaires et au public, les services que rend la télégraphie établie à la Nouvelle-Orléans par le "American District Telegraph Co.," dont les bureaux sont établis Commercial Place No 11 et dont M. W. H. Bofinger est le président. Toute personne peut faire installer dans son bureau, son magasin ou sa résidence, un appareil à l'aide duquel elle peut soit appeler la police, soit donner l'alarme en cas d'incendie, soit faire venir un commissionnaire.

Perception des taxes dans le second district.—Comme nous l'avions prévu le Second District n'est pas resté en arrière des autres Districts du haut de la ville en ce qui regarde la perception des taxes. Nous apprenons que Mr P. L. Bouny, le collecteur pour le Second District, a reçu quatre mille piastres hier et qu'il compte sur un montant encore plus considérable pour aujourd'hui.

Mort d'un Louisianais respectable.—Nous lisons dans le *Lafayette Advertiser*:

—C'est avec regret qu'il nous est donné d'annoncer dans le journal de ce jour, la mort d'un de nos plus respectables citoyens, M. Olivier Boudreaux s'est éteint lundi dernier, 25 courant, dans la matinée, à sa résidence près de notre ville. Il avait atteint l'âge avancé de quatre-vingt-dix ans. Le défunt était né dans notre Etat, et sa longue carrière n'était qu'une suite de bons exemples et de vertus patriarchales qu'il laisse comme héritage précieux à sa nombreuse postérité. Le défunt était aussi un des vétérans de la guerre de 1812.

L'Amérique centrale à l'Exposition de Paris.—Les républiques de l'Amérique centrale s'apprêtent à prendre une large part à l'Exposition universelle de 1878.

Dans ce but, elles ont formé entre elles une sorte de syndicat qui a pour mission d'organiser une exposition collective de leurs produits sur l'emplacement unique concédé par le commissariat général.

Les membres du syndicat, qui ont déjà tenu une première séance, se réuniront de nouveau vendredi prochain, afin d'arrêter les dernières dispositions à prendre en vue d'assurer le succès de l'entreprise.

Disons, en terminant, que cette exposition, qui offrira un intérêt particulier et par le nombre et par la variété de ses produits, généralement peu connus en Europe, sera beaucoup plus considérable que celle qui fut organisée en 1867 par les représentants des pays intéressés.

—Le général américain Berdan, auteur d'un nouvel instrument, vient de vendre au gouvernement prussien le secret de sa nouvelle découverte, le *Rangefinder*.

Cet instrument consiste en un appareil télescope que l'on applique sur les canons et les fusils, et qui leur donne une portée sûre à deux kilomètres, une portée presque sûre à trois kilomètres, et quelquefois décisive à 4,500 mètres.

Cet appareil est si simple, qu'un attelage de deux chevaux suffit à son transport. Nous ajouterons que les expériences déjà faites ont abouti à démontrer que l'usage de cet appareil est destiné à produire dans l'art de la guerre une véritable révolution, dont les conséquences seront considérables.

—On lit dans les journaux de Paris du 8 mars:

Le général Ignatieff, parti de Berlin, avant-hier, à midi, est arrivé, hier matin, à Paris, par la gare du Nord. Il a été reçu par M. le prince Orloff et par M. Félix Voisin, préfet de police. Il était accompagné de la générale, et du jeune prince Tseretelef, qui fut envoyé en Bulgarie au moment des massacres.

Ce n'est pas la première fois, que le célèbre diplomate russe vient parmi nous.

Quelque temps après la campagne de Crimée, il fut envoyé en France en qualité d'attaché militaire, et pendant la guerre de Chine, nos soldats l'ont vu à leurs côtés. Le général a, aujourd'hui, quarante-six ans. C'est un homme d'une taille moyenne, mince, un peu large d'épaules. Il porte l'uniforme avec une grande distinction.

Tous les parisiens voudront le voir et le verront certainement pendant ses visites au Président de la République, aux ministres, aux ambassadeurs, et ses promenades à travers nos principaux théâtres, où il compte se rendre.

Voici, toutefois, en quelques traits de plume, la silhouette du général russe:

"Ce qui frappe surtout l'attention de ceux qui se trouvent en présence du général, c'est la fixité de son regard, la régularité du nez et la pointe accentuée du menton rasé. Le diplomate se révèle dans sa physionomie, une moustache bien dressée, droite et effilée. Les cheveux, châtain clair, séparés très près de l'oreille, sont ramenés sur le sommet du crâne, un peu dénudé par une calvitie naissante.

"Le général Ignatieff a des mains de prélat, de petites mains fines et longues, dont une alliance et une bague enrichie d'une turquoise, font ressortir la blancheur.

"Son portrait moral ressort de tout ce qui a été dit sur lui au moment de la guerre d'Orient et de sa conduite politique.

"C'est un diplomate de la nouvelle école. "Quand il parle, dit-il d'un abord très facile, il semble exprimer toute sa pensée. Les correspondants des journaux français qui ont été reçus à Constantinople, ont cru souvent qu'ils avaient emporté de leur visite le secret des combinaisons du général."

VOYAGE DANS LE PAYS DES SONGES.

On a fait de curieuses histoires [illegible] significations particulières et fréquemment attachées aux songes, et l'on pourrait remplir des chapitres avec les étranges présages de mal ou de bien qu'ils ont [illegible] et subséquemment réalisés [illegible].

Des gens ont, avant aujourd'hui, rêvé [illegible]

[illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Injonctions contre le Bureau d'Ecole.

Des injonctions ont été émises contre [illegible] Henry Cornu, secrétaire du Bureau d'école, pour les empêcher de remplir plus longtemps les fonctions de leurs places. On dit aussi que Mr Lusher a été nommé hier le contrôle des écoles publiques de la ville et de l'Etat.

Nominations.

Le gouverneur Nicholls a fait les nominations suivantes qui ont été confirmées par le Sénat:

O. W. [illegible] voyer de paroisse, paroisse Union.

Thos. A. Bakewell, notaire public, Ouest Feliciana.

Goodrich Terrell, voyer de paroisse, paroisse [illegible].

Elisha Harris, voyer de paroisse, paroisse [illegible].

W. F. Belger, inspecteur de poids et mesures, 1er District, paroisse d'Orléans.

J. B. Alcée Gauthreaux, inspecteur de [illegible]

Retour de B. W. Smith.

L'officier B. W. Smith est revenu du Texas, ayant sous sa garde E. G. Barbour, arrêté sur la réquisition du gouverneur Kellogg pour raison d'abus de confiance et de détournement. Le prisonnier, contre qui Carl Kohn a porté cette accusation, [illegible] E. W. Armstrong. Le détournement aurait été fait dans le printemps de l'année dernière, et il est allégué qu'Barbour, qui gérait la plantation de Kohn, a disposé du sucre et de la mélasse et en a empoché le montant. [illegible] qu'il a pris également en part, [illegible] un officier pour le prendre, attendu qu'il serait venu lui-même.

Voleurs désappointés.

Hier matin, sur les 4 heures, les officiers [illegible] ont découvert dans une allée, entre les rues Magazine et Camp, deux hommes qui leur ont paru d'autant plus suspects qu'ils ont pris la poudre d'escampette à leur approche. Un lot d'ustensiles de cuisine a été trouvé dans l'allée et remis à Mme Turnin à qui ils appartiennent.

Coton en feu.

Mardi matin, plusieurs balles de coton ont été trouvées en feu sur la Levée, devant la rue Hôpital. La police a suffi pour éteindre le feu sans qu'il fut nécessaire de sonner l'alarme. La perte n'est pas estimée.

Arrestation d'un éditeur.

Wm. R. Fish, un des éditeurs du *Republican*, et L. Reynolds, ont été jugés à propos, quand ils s'en retournaient chez eux mardi soir, dans un cabriolet conduit par Fat Jack, de tirer deux coups de pistolet dans la rue. Or, comme l'officier Desormeaux passait en ce moment, il les a arrêtés sans cérémonie et conduits au corps de garde sous la prévention de bris de paix et d'amusement dangereux.

Incendie.

Lundi soir, la boulangerie appartenant à Mme M. Kline, rue Seconde, a pris feu et a été partiellement brûlée avec un hangar et des dépendances de Mr Wm. J. McCabe, qui étaient contigus. La perte, de part et d'autre, est couverte par l'assurance.

Rue Moreau.

Vers deux heures du matin, mardi, un feu, mis probablement exprès, a pris dans la [illegible] Moreau, entre les rues [illegible] et Paix, une maison de couleur, n'a fait que peu de mal, les pompiers étant parvenus à éteindre les flammes promptement.

Nous avons appris avec regret qu'un membre de la compagnie No 3 Hook & Ladder, est tombé accidentellement de la galerie du premier étage et qu'il s'est blessé grièvement.

Un verdict qualifié.

[illegible] St James, le meurtrier de François Hodnaud, a été trouvé coupable avec circonstances atténuantes, et condamné à une réclusion perpétuelle.

CONSEIL DE VILLE.

Le maire frappe de son véto une ordonnance relative au paiement d'une certaine somme réclamée par le shérif criminel, et explique ses raisons pour ainsi faire, par le communiqué suivant:

Mairie de la Nlle-Orléans, 27 mars 1877.

Au Conseil de Ville:

Je renvoie, sans mon approbation, l'ordonnance pourvoyant au paiement de la somme de $7,617 05 au shérif criminel, Jas. D. Houston, pour l'entretien des prisonniers au mois de janvier 1877. Après examen des comptes, je trouve les calculs suivants:

340 prisonniers, 31 jours et une fraction à 60 cts par jour	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Transport à 6%	287 86
7 officiers—milage à 10 cts par mille	180 —
Baquets, bois, sable, etc.	[illegible] 75
Total	$7617 05

L'acte No 60 adopté le 3 mars 1876 est ainsi conçu:

"Il sera alloué au shérif criminel de la paroisse d'Orléans 30 c. par jour pour l'entretien de chaque prisonnier et cet acte sera mis en vigueur à partir du 1er jour du mois de décembre 1876. A partir de cette date, le salaire des tourne-clefs sera aboli."

Il est contesté que l'acte n'a pas été promulgué à temps pour donner force et effet [illegible] décembre 1876 comme la date de son opération. Je crois plus prudent de la part du Conseil de s'en tenir aux termes écrits de l'acte, que de donner à cet acte une interprétation contraire aux intérêts de la ville particulièrement lorsque le côté équitable de la question semble être si clairement en sa faveur.

E. Pillsbury, Maire.

Une ordonnance est adoptée prescrivant le paiement des divers comptes ci-après spécifiés:

Cours de Police Municipale	[illegible]
Cour Criminelle Supérieure	[illegible]
Officiers de cours	[illegible]
Coroners	1,000 00
Médecins de la ville	100 00
Commissaires de jurés	[illegible]
Juges de paix et constables	1,075 00
Inspection sanitaire	[illegible]
Police sanitaire	[illegible]
Total	[illegible]

M. John McCaffrey présente une pétition recommandant M. Jno. J. Coleman, le plus bas offrant pour le contrat du pavage au caillou de la rue St. Charles, de la rue Delachaise à la rue Berlin et de l'avenue Napoléon à la rue Octavia. M. Coleman offre d'entreprendre le travail à raison de $1.95 le pied courant.

La perception des revenus des divers marchés de la ville pour le mois d'avril prochain, est confiée comme suit:

Marché Français aux fruits et aux légumes	[illegible]
Marché Français, à la viande, rejeté	2,150 00
Marché Poydras et Pilié, rejeté—$515 moins que le mois dernier	2,100 00
Marché Tremé, — rejeté	1,[illegible] 00
[illegible]	[illegible]
Marché St. Bernard	[illegible]
Marché Le Breton	[illegible]
Marché St. Mary	[illegible]
Marché Magazine, rejeté	1,[illegible]
Marché Claiborne	[illegible]
Marché de Jefferson	[illegible]
Marché Soraparu	[illegible]
Marché des Ursulines	[illegible]
Marché d'Alger	[illegible]
Marché Dryades	1,[illegible]

[illegible]

TEMPERATURE.—27 Mars 1877.

[illegible]

Le feu à l'Abeille.

Plusieurs de nos confrères ayant mentionné un commencement d'incendie qui a eu lieu à l'Abeille dans la nuit de lundi à mardi, et ayant dit que le feu de l'établissement avait pris feu, nous croyons devoir dire [illegible]. L'alarme ayant été donnée, une machine Babcock est promptement arrivée sur les lieux [illegible].

A ce propos, nous dirons que le signal d'alarme ayant été donné par [illegible] et non au département des pompes, c'est Mr A. De Bergue, directeur de nuit de l'American District Telegraph Co., [illegible] qui a éteint le feu [illegible] et a écarté à l'instant les dernières flammes et fait disparaître tout danger de [illegible].

Mr De Bergue a montré en cette occasion un sang-froid [illegible] habileté que nous devons reconnaître [illegible].

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.

Le Sénat siège à huis clos de [illegible] [illegible], 2 heures.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La Chambre est appelée à l'ordre à une heure de l'après-midi par l'Orateur [illegible].

Le vote est comme suit:

	Sénat.	Chambre.	Total.
Jonas	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gibson	[illegible]	[illegible]	[illegible]
E. J. Ellis	[illegible]	[illegible]	[illegible]
George Ellis	12	13	[illegible]
[illegible]	1	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
John Smith	—	1	1

Pas d'élection. [illegible]

[illegible]

ASSASSINAT DU MOYAUX.—Coffre fort [illegible] Moyaux est arrêté. [illegible]

[illegible]

M. Devet, qui a été assassiné dernièrement dans la maison Crespin, était somnambule [illegible]

[illegible]

La Phylloxera.—La commission chargée d'étudier les moyens d'arrêter les progrès du phylloxera, s'est réunie au ministère de l'agriculture et du commerce.

[illegible]

—Le Gironde du 6 mars annonce qu'un [illegible]

[illegible]

Un dollar!
Un dollar!
Dans le prochain tirage extra
De la Loterie de la Louisiane,
Mardi, 3 avril.

[illegible]

Hâtez-vous
De vous enrichir
En achetant
Un billet
Dans le prochain tirage extra
De la Loterie de la Louisiane,
Mardi, 3 avril,
Pour un dollar
Vous pouvez gagner $50,000.

[illegible]

PROCLAMATION

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Département Exécutif, Nouvelle-Orléans, [illegible] Mars 1877.

Au Peuple de la Louisiane:

Le gouvernement de l'Etat étant maintenant [illegible] Il est du devoir des citoyens de la Louisiane [illegible]

[illegible]

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, à la date ci-dessus indiquée, et dans la cent et unième année de l'Indépendance des Etats-Unis.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le gouverneur: Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat.

Avis aux familles.

A Louer.

MmeJ. VILLIO,
266 RUE DE CHARTRES 266

[illegible]

SOMNAMBULE.

PROGRES.

E. CABAUD
Fabricant de chaussures à vis et cousues.

Demande.

Demande.

LE Dr. W. C. COUDEN,

VARIOLE.

LES PIANOS PLEYEL

PLEYEL, WOLFF & CO.,
A PARIS.

E. B. FICOALUGA.

Bonne pêche.

A vendre.

Fabrique de Chaussures de Bal.

BONNE OCCASION.
Grocerie et Café à vendre.

JOHN HAUSSEN.

Faïence, Porcelaine, Verrerie.

Brasserie à Vapeur.

L'AMERICA ... 160 Poydras.

Maison J. GALIBERT.

OUVERTURE.

LE VERITABLE
OLD RELIABLE
PIPER-HEIDSIECK.
A VENDRE PARTOUT.

Docteur H. SAUVE,
Hot Springs
Arkansas.

LE Dr. F. FORMENTO

CHAS. E. KELLS
ET
M. VIENT.

GRANULES ET TEINTURE
DE
SYLPHIUM CYRENAICUM

Spécialités Françaises.

E. J. RIVET,
PHARMACIEN-CHIMISTE.

PAUL SAUVE,

L'Amérique!

A vendre.

H. A. PHYROUX
NOTAIRE PUBLIC.

Maladies Chroniques.

ASSURANCE MARITIME.
Orient Mutual Insurance Co.
New York.

L. GIROT.
Marchand-Tailleur.

LAURENT LAGARDE.
Marchand — Commissionnaire.

A. DAREZIER.
Vétérinaire et Maréchal Ferrant.

L'Union Française.

Argent à prêter.

Bureau du Collecteur de Taxes du 2nd District.

AVIS.

Aux Planteurs et aux Fermiers
ENGRAIS CHIMIQUES DE
MAGNESIE FORMULE VILLE
Farine de Graines de Coton.

Proclamation du Gouverneur.

FRANCIS T. NICHOLLS.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE
HEBERT & CIE.,
Les Filles de Monte-Cristo,
Prix: $2.50.

BOIS CHARPENTE

NICHOLAS CONNELL.

GUEYROUZE & BOIS.
EPICERIES, VINS, LIQUEURS

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires.

INSTITUTIONS.

COLLEGE COMMERCIAL.

INSTITUTION D'AQUIN.

Institution de Mlle Defrance.

J. VERGNOLE,
IMPORTATEUR DE
VINS, COGNACS, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, [illegible]

BITTER DES ARABES

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.

P. PAVIA.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.